

## Fiche n° 11 - Grille d'évaluation des professeurs stagiaires

### Précisions relatives à l'utilisation de la grille d'évaluation

La grille d'évaluation ci-après, fondée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, est utilisée par les différents évaluateurs qui interviennent dans le processus d'évaluation des fonctionnaires stagiaires en vue de leur titularisation. Elle a donc un caractère impératif.

**Les évaluateurs sont selon les cas :**

- les membres des corps d'inspection (IGEN, premier et second degrés) ou les professeurs agrégés désignés par l'inspection générale de l'éducation nationale ;
- les chefs d'établissement ;
- les responsables de l'autorité administrative dont relève le stagiaire affecté hors école ou établissement du second degré.

**Elle est utilisée en autant d'exemplaires qu'il y a d'évaluateurs.**

La grille présente les compétences professionnelles du référentiel précité dans sa partie grisée, ainsi que leur déclinaison sous la forme d'items caractérisant les compétences attendues à l'issue de l'année de stage.

Si le référentiel de compétences évoque la notion de progressivité dans l'acquisition des compétences, les items ci-dessous identifient plus particulièrement les savoirs théoriques et pratiques à acquérir durant l'année de stage.

L'ensemble des items a vocation à être renseignés. Toutefois, au regard des conditions d'exercice du stagiaire, certains items peuvent ne pas l'être. En tout état de cause, chaque item qui fait l'objet d'une évaluation, est renseigné par une croix dans l'une des deux colonnes et est assorti de commentaires en particulier lorsque la compétence est insuffisamment acquise.

Certains items concernent particulièrement les chefs d'établissement.

En cas d'avis défavorable, une attention particulière doit être portée à la rédaction de l'avis motivé ou du rapport en insistant sur les compétences du référentiel insuffisamment acquises.

Nom et prénom du stagiaire :

Concours de recrutement :

Établissement :

Discipline :

La déclinaison des compétences reprend la numérotation du référentiel

(1) Suffisamment acquises : le niveau de compétence constaté permet d'envisager l'entrée dans le métier du professeur stagiaire.

(2) Insuffisamment acquises : le niveau de compétence constaté n'est pas suffisant pour permettre l'entrée dans le métier au professeur stagiaire.

**CC : compétences communes.**

<b>Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</b>	<b>Suffisamment acquises (1)</b>	<b>Insuffisamment acquises (2)</b>
<i>CC1 Faire partager les valeurs de la République</i> <i>CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</i> <i>CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</i>		
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations		
Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité		
Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement/l'école		
Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative		
Fait respecter le règlement intérieur		
<u>Observations :</u>		

<b>Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement</b>	<b>Suffisamment acquises (1)</b>	<b>Insuffisamment acquises (2)</b>
<i>CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</i> <i>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</i> <i>CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative</i> <i>CC12. Coopérer avec les parents d'élèves</i> <i>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</i>		
Utilise un langage clair et adapté à son (ses) interlocuteur(s)		
Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre par / dans l'établissement/ l'école		
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec les membres de la communauté éducative		
Participe aux différentes instances et conseils		

Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information		
<u>Observations :</u>		

<b>Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique</b>	<b>Suffisamment acquises (1)</b>	<b>Insuffisamment acquises (2)</b>
<i>P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</i> <i>P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</i>		
Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement		
Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées		
Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels		
<u>Observations :</u>		
<b>Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses</b>	<b>Suffisamment acquises (1)</b>	<b>Insuffisamment acquises (2)</b>
<i>P3. Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</i> <i>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</i> <i>P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</i> <i>CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</i> <i>CC4 Prendre en compte la diversité des élèves</i> <i>CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</i>		
Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation		
Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe		
Encourage et valorise ses élèves		
Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages		
Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau		

Prépare en amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie		
Met en place les outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer		
Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves		
S'appuie sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation)		
<u>Observations :</u>		
<b>Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication</b>	<b>Suffisamment acquises (1)</b>	<b>Insuffisamment acquises (2)</b>
<i>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier</i>		
Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement/l'école		
Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique		
Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique		
<u>Observations :</u>		

<b>Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.</b>	<b>Suffisamment acquises (1)</b>	<b>Insuffisamment acquises (2)</b>
<i>CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</i>		
Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique		
Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités		
<u>Observations :</u>		

**Avis motivé :**

Avis favorable à la titularisation :   
Avis défavorable à la titularisation :   
Qualité de l'évaluateur :  
Nom :  
Prénom :  
Signature :  
Rapport du corps d'inspection à annexer à la grille selon les situations.